

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Les limites de la liberté

Jérôme JAMIN

Dossier n° 2007 - 013

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)

Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON,
André DEJAEGERE, Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Secrétariat

Christiane LOIR

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

Publications – Abonnements :

(02) 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Radio – Télévision :

(02) 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Fax : (02) 650 35 04

<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2008

seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 65 – *Quelle laïcité pour les États du Moyen Orient ? questions et défis*

n° 66 – *Philosophies et idéologies maçonniques*

n° 67 – *L'imaginaire d'extrême droite*

n° 68 – *Francs-Parlers n° 2*

Nos Toiles *à* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.

Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.

Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.

Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.

Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.

L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.

Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.

Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.

L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.

Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.

La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.

Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.

2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.

2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.

La laïcisation de l'art, Chr. LOIR, 2006.

Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.

La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.

La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.

Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.

Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.

La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.

Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.

Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres,
C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.

Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.

Réveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle,
J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.

Le GRIP et ses activités, 2006.

Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.

*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.*

Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.

Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.

Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.

Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.

Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.

Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.

Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.

Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.

Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.

Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.

Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Les limites de la liberté

Jérôme JAMIN
Politologue à l'Université de Liège

Étrangement ces dernières années, ce sont ceux qui n'ont que faire des libertés fondamentales qui nous apprennent à prendre toute la mesure de ces dernières et de leur nature paradoxale. En usant et en abusant de la liberté d'expression et en dissimulant autant que possible le caractère fondamentalement xénophobe de leurs programmes politiques, les partis d'extrême droite nous imposent avec fracas la question de la liberté qu'il faut accorder aux ennemis de la liberté ! Une question qui résume à elle seule la grande richesse, l'ambiguïté, mais aussi la fragilité du projet démocratique, un projet qui accorde à ses ennemis jurés, disait Goebbels dans les années 1930, les moyens par lesquels elle pourrait être anéantie !

S'il paraît évident en première analyse que des restrictions fortes doivent limiter l'exercice des libertés dans certaines circonstances – après tout, la liberté ne s'arrête-t-elle pas là où commence celle des autres ? –, il est par contre très difficile de justifier moralement et politiquement la limitation des libertés, au nom des libertés elles-mêmes. Pour sortir de ce paradoxe, il faut repenser la démocratie et déterminer autant que possible sa nature la plus élémentaire.

Un fondement sans fond

D'après le politologue et philosophe français Claude Lefort, une caractéristique originale de la démocratie veut qu'elle n'ait à proprement parler aucun fondement, et qu'en jouant sur les mots il est même possible de considérer cette absence de fondement comme étant le seul véritable fondement du régime démocratique. Le constat de Lefort implique que ce type de régime accepte l'idée du vide et du néant comme point de départ, comme seule référence à partir de laquelle il va se positionner, se développer et partant fonctionner. Le régime démocratique reconnaît que l'ordre social et le sens qu'il génère proviennent exclusivement des hommes. En réduisant l'organisation de la société exclusivement à la volonté populaire,

il proclame le caractère fondamentalement et nécessairement humain de celle-ci, le caractère humaniste au sens profond et littéral de la société, de son organisation politique et de son histoire.

L'idée démocratique confesse l'idée, originale, mais périlleuse, selon laquelle le monde des hommes n'obéit à aucun principe, aucune loi, aucun impératif, aucune contrainte en dehors de la volonté humaine et de l'organisation effective de la société par les hommes qui la composent. L'idée démocratique admet le caractère fondamentalement indéterminé de la société, et ce faisant, son caractère imparfait, inachevé et imprécis, elle se proclame comme le règne de « l'indétermination radicale », le « théâtre d'une aventure immaîtrisable¹ » livrée au bon vouloir des hommes et des femmes qui la composent. La conclusion de Claude Lefort, dans un propos devenu célèbre, est sans appel : « La démocratie fait tacitement du lieu du pouvoir un lieu vide, elle établit qu'il n'appartient en droit à personne² ». Le dirigeant en démocratie est un « intérimaire », un homme au statut et à la fonction temporaires et provisoires, rythmé par le pluralisme des partis, la séparation des pouvoirs et le suffrage universel, autant de principes, de moyens et de procédures qui favorisent l'alternance politique !

Le lieu vide du pouvoir et les mécanismes qui l'accompagnent affichent le miracle démocratique, mais aussi, et sans surprise, le péril permanent qui le sous-tend. Les procédures qui assurent le lieu vide du pouvoir et l'alternance politique peuvent être au mieux affaiblies, au pire détruites, par le parti qui veut s'emparer du pouvoir pour s'y installer définitivement, par celui ou celle qui refuse la transition et l'alternance en politique et dénigre ces derniers sur la place publique (« Tous pourris ! »). En basant sa légitimité sur la confrontation des points de vue et la volonté populaire, en organisant des procédures qui instituent ces derniers, le régime démocratique ne fait pas l'économie du danger inhérent à l'indétermination radicale. Le risque de la confiscation du choix, le risque du « hold up » sur l'ouverture démocratique, le risque d'accorder à ses ennemis jurés les moyens par lesquels elle pourrait être détruite (Goebbels).

Démocratie et autolimitation

Le risque de voir la démocratie se retourner contre elle-même est omniprésent en Occident, l'exemple historique d'Adolf Hitler s'emparant

¹ D'après l'expression de Claude Lefort : C.Lefort, *L'Invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981, p. 174.

² *Idem*, p. 149.

« démocratiquement³ » du pouvoir en Allemagne hante l'esprit des démocrates. Les libertés accordées aux ennemis de la liberté sont autant de garanties démocratiques que de menaces, lourdes et permanentes, qui pèsent sur le système. Pour se protéger contre une occupation définitive du « lieu vide » du pouvoir, pour se protéger contre le « hold up » sur les libertés et les droits fondamentaux, un autre politologue, compagnon de route de Lefort, Cornelius Castoriadis⁴, évoque le principe de l'autolimitation en démocratie. Les démocrates, explique-t-il, doivent s'autolimiter⁵, ils doivent être capables d'identifier les limites à ne pas dépasser, les bornes au-delà desquelles les libertés se retournent contre le système ! Ils doivent anticiper le danger potentiel que représente l'usage des libertés dans les parlements, aux élections, dans les médias et dans la presse lorsqu'elles sont manipulées par des démagogues contre le cadre démocratique qui assure leur existence et leur raison d'être.

Partant du principe qu'aucune constitution en tant que texte ne parviendrait à elle seule à interdire à une société d'enfermer ou d'exterminer une partie de sa propre population, l'Allemagne nazie et la Russie stalinienne en sont des terribles exemples ! Sachant qu'aucun parlement ne pourrait empêcher que la majorité de ses sièges ne tombe dans les mains d'une seule formation politique (le *Vlaams Belang* a vingt-six députés dans les chambres fédérales et trente-deux au Parlement flamand). Conscient de la nature du principe de la séparation des pouvoirs qui ne suffirait pas, en tant que principe, et dans certains contextes, à empêcher que le législateur, les juges et le gouvernement se mettent d'accord sur la modification des normes élémentaires de la démocratie, les démocrates doivent cultiver quotidiennement le principe de l'autolimitation, le principe de précaution vis-à-vis de tous les signes qui indiquent un recul démocratique, une atteinte aux libertés fondamentales, un danger pour l'État de droit.

Nous sommes ici au cœur du débat autour de la liberté qu'il faut accorder aux « ennemis » de la liberté. En effet, à la démocratie comme pouvoir du plus grand nombre et l'expression de la majorité (le suffrage universel) s'ajoute ici l'idée de démocratie comme ensemble de valeurs et de procédures défendues par les démocrates. À un premier pilier de la

³ Les guillemets méritent leur place dans la mesure où comme a pu me le faire remarquer le journaliste Willy Estersohn, il ne restait pas grand-chose de la démocratie allemande au moment où Hitler a légalement et électoralement été élu !

⁴ Consultez une biographie et une bibliographie de feu Cornelius Castoriadis ainsi que plusieurs de ses textes disponibles en ligne sur le site de David Ames Curtis : <http://www.agorainternational.org>

⁵ CASTORIADIS C., *Les Carrefours du labyrinthe 2 : Domaines de l'homme*, 1986, p. 417.

démocratie qui considère le nombre comme source de légitimité et de vérité (la force des urnes revendiquées par l'extrême droite après chaque scrutin), s'ajoute un deuxième pilier qui limite la voix du nombre dans le cadre de valeurs et de principes spécifiques⁶, des normes auxquelles les démocrates sont fondamentalement attachés. À la « vérité » des élections et la force des électeurs s'ajoutent les valeurs démocratiques et les procédures qui organisent celles-ci. À la désignation électoralement légale de démagogues xénophobes s'opposent le respect et la tolérance qui animent le régime démocratique.

L'autolimitation, ce sont des principes contre la démagogie, des valeurs contre les urnes lorsqu'elles favorisent l'extrême droite ! La tension entre les deux piliers de la démocratie est au cœur du débat sur la légitimité du discours et du succès électoral de l'extrême droite. Et des limites de l'autolimitation en démocratie.

⁶ Voir JAMIN J., *Faut-il interdire les partis d'extrême droite ? Démocratie, droit et extrême droite*, Bruxelles, Éditions Luc Pire (Voix de la mémoire)/Les Territoires de la mémoire. Consulter plus particulièrement la section « Démocratie et autolimitation », 2005, pp. 62-66.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – Fax 02 650 35 04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

